



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Communiqué Toulouse le 10 mars 2020

Airbus s'invite-t-il dans la campagne des municipales ou donne-t-il des consignes de vote?

Le 21 septembre 2001, M. de Saint Aulaire à l'époque directeur de l'environnement, recevait les représentants des associations de riverains pour évoquer la politique environnementale d'Airbus. A 10 heures 17, la réunion avait à peine débuté dans les bureaux de Blagnac que l'usine AZF explosait, mettant fin à la rencontre ; mais le directeur avait fermement annoncé..... qu'on se reverrait sous peu ; 19 ans après et malgré nos demandes répétées, l'entreprise refuse toujours de recevoir les représentants des populations survolées nuit et jour.

Aujourd'hui Airbus annonce, en se tordant les poignets, qu'il lui faut absolument faire décoller ses bélugas la nuit au risque de mettre l'économie de la Région à genoux et que, par conséquent, on ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs, en l'occurrence les riverains ; et quelques visites à Paris , au Sénat ou ailleurs enfoncent le clou.

Une analyse de la situation s'impose donc ici :

La moyenne annuelle des vols de Beluga entre minuit et 6 heures depuis 2014 est inférieure à 20 (avec un maximum de 50 en 2017) cf. la présentation Airbus à la CCE Octobre 2019.

Airbus ne peut-il pas assumer quelques heures de décalage sur moins de 50 vols par an pour contribuer au respect de la santé des riverains et de leur sommeil ? Les récentes mésaventures du Boeing 737max témoignent des risques industriels considérables de flux excessivement tendus.

Comme le CCNAAT l'affirme depuis toujours, les quelques vols nocturnes d'Airbus ne peuvent justifier de garder notre aéroport « grand ouvert » 24/24 ; Airbus ne saurait donc servir de paravent au refus d'instaurer un couvre-feu à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Par ailleurs, dans sa plate-forme de mesures à prendre pour un couvre-feu nocturne, le CCNAAT, conscient des enjeux liés à la construction aéronautique, a toujours été favorable à des exceptions en cas de force majeure pour Airbus.

Pourquoi les Toulousains devraient-ils avoir la double peine du trafic du constructeur (moins de 15% du trafic) et du développement des lows costs 24/24 ?

En conclusion, faute de pouvoir aborder directement ces questions avec le constructeur et certains élus jouant abusivement sur le chantage à l'emploi, la grogne monte dans la population.

La crise actuelle que subit le transport aérien liée au Coronavirus est justement l'occasion de réfléchir à une meilleure cohabitation entre les aéroports et leurs riverains pour mettre fin aux excès de ces dernières années.

Contact : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33

CCNAAT 32 avenue Lamartine 31100 Toulouse 06 25 43 22 33
Site : ccnaat.fr Mel : ufcna.ccnaat@gmail.com